

Mondeville

Après les tensions, voici venue l'heure de l'apaisement

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 30 août 2018
445 mots | -



En septembre 2017, l'annonce par Jean-Léonce Dupont, président du conseil départemental, de la fermeture du collège Henri-Sellier de Colombelles et le déplacement des jeunes colombellois à Mondeville, provoque une crise politique dans le landernau.

« **Décision incompréhensible** », clame le maire de Colombelles Marc Pottier (divers gauches). Bien que l'établissement ne soit occupé qu'à 50 % de ses capacités, l' élu estime que la politique « **ambitieuse, partenariale et économique** » qu'il a mise en place avec son équipe, « va porter ses fruits dans les années à venir ». (*Ouest-France* du 16 septembre 2017)

2,5 millions d'euros

De son côté, Hélène Burgat, maire divers gauche de Mondeville, veut s'assurer que ses jeunes concitoyens seront bien prioritaires sur leur territoire. En clair, pas question pour les Mondevillais, en cas de saturation du collège Gisèle-Guillemot, d'être scolarisés hors les murs. « **Mon but est de garantir que l'investissement humain et financier de la commune depuis dix ans ne soit pas vain** », déclarait l'élue en février dernier. Un investissement financier de près 2,5 millions d'euros (dont 400 000 € apportés par le département), qui concerne l'aménagement des abords du collège (réfection des routes, mobilier urbain, effacement de réseau, réalisation de trottoirs, de parkings...)

Pour Marc Pottier, une fois la colère passée, deux priorités s'imposent: « **l'égalité des Colombellois et des Mondevillais en termes de carte scolaire et une organisation optimale du transport** ». Chaque maire va signer, de son côté, une convention avec le conseil départemental afin de préserver ses intérêts. La capacité du collège est passée de 500 à 550 élèves et le conseil départemental s'est engagé sur la scolarisation des Mondevillais pendant dix ans et cinq ans pour les enfants de Colombelles.

85 % du potentiel d'accueil

Un délai suffisant ? Au regard des programmes immobiliers engagés sur leurs périmètres respectifs, les deux municipalités sont perplexes. « **Dès sa première année de service, le collège affiche complet** », remarquent les élus. Franck Lemennais, directeur général adjoint

des services de l'éducation au Département, se veut rassurant. « **Les capacités d'accueil d'un établissement sont calculées à 85 % de son potentiel réel, explique-t-il. Le collège Gisèle-Guillemot peut donc héberger 630 élèves sans aucun problème.** » Un chiffre qui, selon le fonctionnaire, ne sera pas atteint de sitôt. « **Le nombre de logements supplémentaires dans une commune n'est pas corrélé avec celui des élèves scolarisés** ». D'autre part, les relevés démographiques plaident en sa faveur : « **Les collèges du département ont perdu 3 500 élèves depuis l'an 2000, affirme Franck Lemennais. Et 5 300 places sont actuellement vacantes.** »

À quelques jours de la rentrée, l'intérêt général a repris ses droits. « **Tous les partenaires sont unis pour la réussite de l'établissement** », confirme Marc Pottier. Mais à Colombelles, comme à Mondeville, les regards sont braqués vers l'avenir.

J-P. G.